



## Faute de médecins-conseils, l'Assurance maladie mise sur les infirmières

Le projet de réorganisation du service médicale de l'Assurance maladie oit aussi permettre de renforcer l'attractivité des "emplois médicaux et paramédicaux". Surtout, il pourrait étendre l'activité des infirmiers du service.

15/10/2024 • Par [Mathieu Plessis](#)

ASSURANCE MALADIE / MUTUELLES

 ENREGISTRER DANS VOS SELECTIONS


1 COMMENTAIRE

 PARTAGER

Selon un courriel de la direction de la Cnam à Egora, [un autre "enjeu-clé" du projet de réorganisation du service médical](#) est

d'en améliorer l'attractivité pour les "emplois médicaux et paramédicaux, soumis, comme pour la médecine de ville et hospitalière, à une raréfaction des effectifs". Comment inciter ces professionnels à rejoindre la "*grande famille*" de l'Assurance maladie, comme la promouvait un médecin-conseil dans [un clip](#) publié par l'institution début 2024 ?

Ce point était aussi soulevé dans [le rapport de l'Igas présenté au printemps 2024](#). Pour les médecins, une augmentation salariale n'y était pas envisagée comme la solution prioritaire. Pourtant, le salaire d'un médecin-conseil, en tout cas de catégorie A (les plus nombreux), est moins élevé qu'un médecin du travail ou qu'un PU-PH. La réorganisation, en passant de la Cnam à une CPAM, pourrait aussi avoir pour effet une diminution de certains avantages sociaux et une cotisation (chômage) supplémentaire, indiquent les syndicats.

**Lire aussi : ["Ce sera compliqué de résister à un directeur de caisse" : les craintes des médecins-conseils face à la réorganisation du service médical](#)** 

Pour le Dr Yvan Martigny, président du SGPC, "*redonner du sens au métier, et ne pas passer un temps très important devant un écran*", pourrait majorer l'attractivité. "*Notre expertise n'a jamais été reconnue, et n'est pas une spécialité médicale*", ajoute la Dre Hélène Azoury, secrétaire-générale adjointe du SNFOCOS. *Depuis deux-trois ans,*

*l'Assurance maladie reçoit quand même des candidatures de médecins." L'Igas, elle, a proposé de valoriser ce mode d'exercice en créant un enseignement de type "médecine assurantielle" dans les facultés de médecine, en développant les mobilités internes et externes ou encore en facilitant le cumul d'activités.*

### **Des relations médecins-infirmiers "pas encore bien calées"**

De leur côté, les infirmiers du service médical, apparus dans le service médical de façon expérimentale en 2015, étaient 331 CDI en 2022. L'Igas a proposé d'étendre leurs missions, limitées par leur décret de compétences, par exemple avec la signature d'avis dans certains cas considérés comme simples, l'extension du recueil d'informations des patients, une plus grande autonomie sur certaines activités paramédicales... [Selon la CGT](#), le projet de réorganisation du service médical prévoirait d'étendre leurs activités.

Selon les deux médecins-conseils que nous avons interrogés, les relations des praticiens-conseils avec les infirmiers du service se passent très bien, mais elles ne sont *"pas encore bien calées"*, d'après Yvan Martigny. Tous deux estiment que tout ne peut pas être fait par les infirmiers. Hélène Azoury décèle *"une volonté très forte de déplacer les médecins-conseils vers l'accompagnement des professionnels de santé, et les infirmiers vers le contrôle des prestations. Mais, par exemple pour la reprise du travail, il faut toujours un regard*

*médical*".

Dans un courrier envoyé à la nouvelle ministre de la Santé, le SGPC redoute que "la substitution partielle des médecins par des infirmiers laisse augurer des relations plus difficiles avec les médecins libéraux".

Auteur de l'article

**Mathieu Plessis**

Débat des  
lecteurs

**Remboursement des consultations : la baisse de la part de l'Assurance maladie vous inquiète-t-elle ?**

Oui

Non

**Sans opinion**

112 votes - Voir le résultat



**Michel Rivoal**

OUI

Bien sûr cela m'inquiète. C'est juste un problème de modèle social vieux de presque 80 ans et issu du Conseil National de la Résis... [Lire plus →](#)

**1 commentaire**

15 débatteurs en ligne



Débats



Consultations



Suggestions



Connexion

[← Lire l'article](#)

15 octobre 2024

**Faute de médecins-conseils, l'Assurance maladie mise sur les infirmières**

1

**Partagez v...**

0 point

Ajouter un commentaire...

**Commentaires**

Le plus pertinent ▾

**Claire Dox**

il y a 2 heures

203 points Débatteur Renommé

Médecine générale

Pour l'instant, toutes les fois où j'ai eu des soucis sur des demandes ALD (pour une demande d'ALD polypathologie où j'avais TOUT détaillé, la seule réponse a été quel est son score à la grille de WOOD?..), des contrôles sur des arrêts de travail (du type, chez une patiente en arrêt pour "burn out", qui sait pleurer sur commande : ah oui, pauvrette, vous ne pouvez pas reprendre dans ce conditions, il faut que votre médecin vous prolonge...), c'était avec des IDE. C'est presque caricatural d'incompétence.

J'ai parlé hier avec le médecin conseil qui a reconnu le problème.

Je ne m'estime pas compétente pour faire leur travail, ils ne le sont pas dans celui du MEDECIN conseil.

[Lire moins ↑](#)

4



Répondre



## Débats sélectionnés pour vous